

SOUTENIR CONNAÎTRE FACILITER SÉCURISER

**Revue  
concertée  
de la  
médication**

 **Guide  
d'accompagnement**



## Table des matières

Groupe cible : qui inclure ? .....	2
➤ Patients ayant au moins 5 médicaments chroniques .....	2
➤ Patient en ambulatoire .....	2
➤ Habitants la province du Luxembourg .....	2
➤ Age > 18 ans .....	2
Inclusion et administratif : comment procéder ?.....	2
➤ Inclusion via MyCarnet .....	2
➤ Activation du pharmacien de référence .....	2
➤ Activation du DPP .....	2
➤ Dossier patient.....	2
➤ Consentement du patient.....	3
➤ Recueil d'informations concernant le patient.....	3
➤ Informations à donner au patient .....	3
Réalisation d'un schéma de médication avec les données brutes (historique médicamenteux).....	3
➤ Appel vers le médecin généraliste.....	3
➤ Réalisation du schéma de médication.....	4
Préparation Entretien 1.....	4
▶ CBIP.....	4
▶ Phil .....	4
▶ Listes STOPP and START.....	5
▶ Gheop3s.....	5
▶ PIM-Check.....	5
▶ Formulaire de soins aux personnes âgées.....	6
▶ Hedrine .....	6
Conclusions préparation entretien .....	7
Entretien 1.....	8
Revue complète de la médication.....	8
Concertation avec le médecin généraliste et l'infirmier .....	8
Entretien 2.....	9
Entretien de suivi.....	9

## Groupe cible : qui inclure ?

Les patients éligibles à la revue concertée de la médication sont :

- Les patients ayant au moins 5 médicaments chroniques
- Les patients en ambulatoire
- Habitants la province du Luxembourg
- Age > 18 ans

## Inclusion et administratif : comment procéder ?

### ➤ Inclusion via MyCarnet

Dans le cadre du projet Chronilux, il est demandé que le patient soit inclus dans MyCarnet.

Vous retrouverez la procédure d'inclusion en annexe.

Si vous avez des questions à ce sujet, prenez contact avec la coordinatrice du projet, Céline Mostade par mail ou par téléphone.

### ➤ Activation du pharmacien de référence

Les patients inclus dans l'action répondent aux critères du pharmacien de référence. S'il n'a pas encore été activé, il faudra se mettre en ordre et créer le schéma de médication.

### ➤ Activation du DPP

Vous demandez au patient l'autorisation d'accéder à son DPP. Cela vous permettra de connaître l'ensemble de sa médication en vue de l'établissement du schéma de médication.

### ➤ Dossier patient

Vous vous munissez d'une farde « dossier patient ».

Cette farde contient :

- Une check-list
- Brochure « Chronilux »
- Brochure « revue concertée de la médication »
- Formulaire « préparation entretien 1 »
- Questionnaire « patient »
- Fiche de consentement « copie patient »
- Fiche de consentement « copie projet »
- Un sachet « ma pharmacie familiale »
- Un pharmakit

- Un formulaire « entretien 1 »
- Un formulaire « synthèse »

L'ensemble de ces documents seront accessibles également sur le site [www.chronilux.be](http://www.chronilux.be) via l'onglet « Professionnels » => « Réalisations » => + « Revue concertée de la médication ».

#### ➤ **Consentement du patient**

Le patient doit remplir et signer la fiche de consentement. Cette dernière se trouve dans l'enveloppe « dossier patient ».

#### ➤ **Recueil d'informations concernant le patient**

Identifiez le médecin généraliste et demandez au patient si un infirmier se rend régulièrement à son domicile.

Vous demandez au patient les coordonnées de ceux-ci et vous les notez sur **le formulaire « préparation entretien 1 »**.

#### ➤ **Informations à donner au patient**

Vous lui distribuez une brochure « Chronilux » et une brochure « revue concertée de la médication ».

Vous lui expliquez les différentes étapes de la revue concertée de la médication.

Vous lui remettez :

- Une farde de liaison Chronilux si nécessaire
- Un sachet « ma pharmacie familiale ».
- Un pharmakit.
- Un questionnaire « patient » à remplir pour le 1<sup>er</sup> entretien.
- La fiche de consentement « copie patient ».

### **Réalisation d'un schéma de médication avec les données brutes (historique médicamenteux)**

#### ➤ **Appel vers le médecin généraliste**

Vous informez le médecin généraliste que l'un de ses patients est inclus dans le projet et vous l'informez du projet si nécessaire.

Vous en profitez pour lui demander les différentes pathologies dont souffre ce patient (certains médicaments ne laissent pas place au doute mais d'autres sont utilisés dans différentes indications). Vous pourrez indiquer ces données dans le formulaire « **Préparation de l'entretien 1** ».

#### ➤ **Appel vers l'infirmier du domicile**

Vous informez l'infirmier du domicile que l'un de ses patients est inclus dans le projet et vous l'informez du projet si nécessaire.

Vous en profitez pour lui demander s'il n'a pas des informations/observations importantes à partager sur le patient. Vous pourrez également indiquer ces données dans le document « **Préparation de l'entretien 1** ».

### ➤ Réalisation du schéma de médication

Vous établissez un schéma de médication brut grâce aux données collectées dans l'historique du patient, son DPP et éventuellement avec les informations venant du médecin et de l'infirmier.

## Préparation Entretien 1

Dans ce chapitre, différents sites ou listes standards sont mentionnés. Ils vous permettront de réaliser une révision médicamenteuse complète. Il existe également d'autres listes et sites pouvant être utiles. Un tableau comparatif de ces derniers se trouvent dans les annexes. Vous êtes libres de les utiliser selon vos préférences.

Ci-dessous, vous retrouverez les outils qui selon le groupe de travail Chronilux, vous aideront rapidement à dresser une revue de la médication. Afin de vous aider dans cette étape, vous pouvez utiliser le document : « **Préparation de l'entretien 1** » comprenant :

- Les données récoltées par le biais du médecin généraliste et de l'infirmier (si celui-ci fait partie de l'équipe de soins du patient).
- Un tableau vous permettant grâce à l'historique du patient d'évaluer son adhérence/observance,
- Un template vierge pour la revue de la médication.

## Liste outils

### ▶ CBIP

Pour chaque médicament :

- Noter les posologies usuelles
- Noter les moments de prises
- Les EI fréquemment rencontrés

### ▶ Phil

Vous y accéder via le lien suivant : <https://phil.apb.be/fr-BE/>.

Cet outil vous permettra de détecter les interactions potentiellement présentes dans le traitement du patient et également les contre-indications.

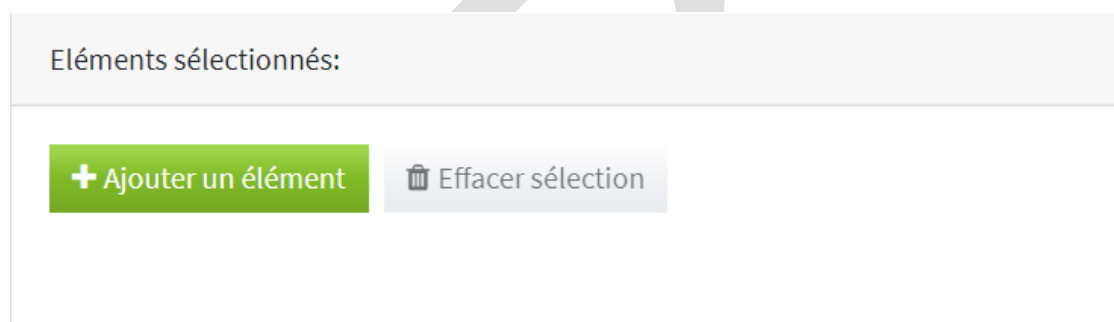
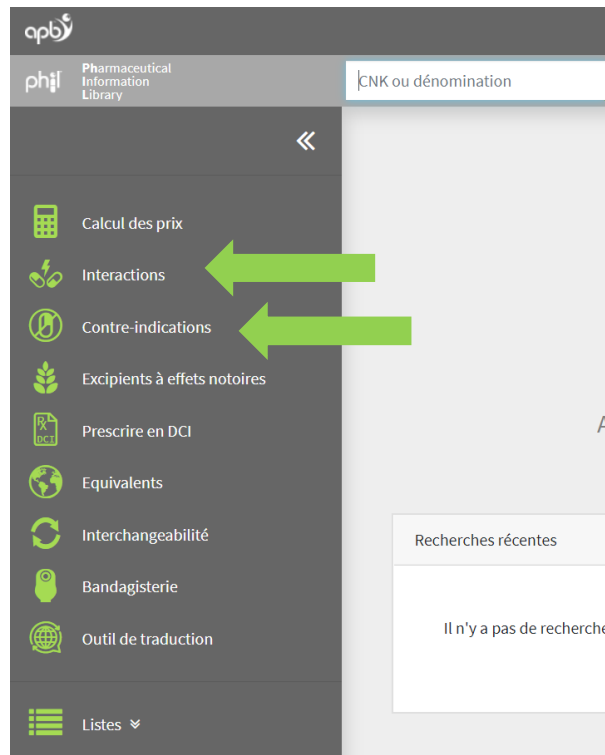
- Sélectionner l'onglet « Interaction »
- Ajouter un élément → rentrer toute la médication (⚠ les compléments alimentaires ne pourront être ajoutés)

Vous pouvez également :

- Sélectionner l'onglet « Contre-indication »

- Ajouter les traitements et les pathologies

Rem : seules les pathologies courantes sont reprises. Si vous ne disposez pas de ces données, vous ne pourrez pas utiliser cette option.



### ► Listes STOPP and START

Ces listes se trouvent en annexe. Elles vont permettre de déterminer les médicaments pouvant être stoppés et les médicaments pouvant être débutés.

### ► Gheop<sup>3</sup>s

Cet outil se présente également sous forme de listes. Il reprend les critères STOPP and START et les critères de Beers. Il se trouve également dans les annexes.

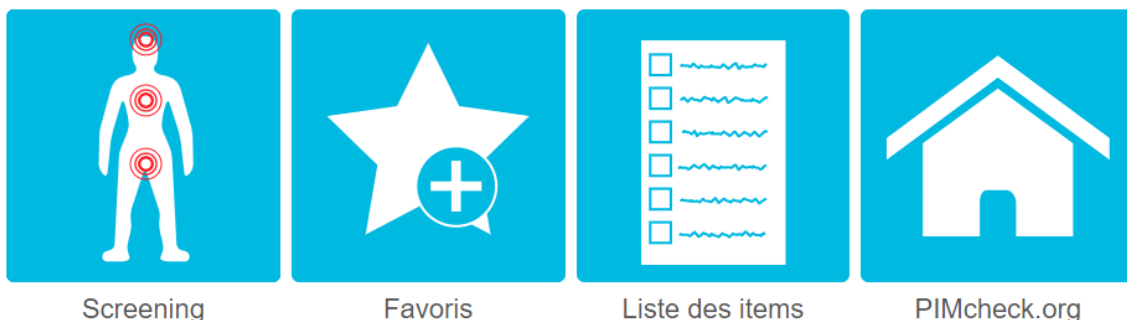
En général, on recommande d'utiliser soit STOPP and START soit Gheop<sup>3</sup>s mais inutile d'utiliser les 2.

### ► PIM-Check

Cet outil est disponible via le lien :

<https://app.pimcheck.org/#/recommandations/recherches/screening>

Il vous permettra d'introduire les traitements du patients (sous forme DCI) et les pathologies dont souffre celui-ci.



Screening

Favoris

Liste des items

PIMcheck.org

PIM-Check permet de mettre en évidence la sous-prescription, la sur-prescription, les interactions ou les mauvais choix thérapeutiques. Il donne également des indications lorsqu'il faut instaurer une éducation thérapeutique (ex : administration d'un dispositif d'inhalation).

#### ► Formulaire de soins aux personnes âgées

Le formulaire de soins aux personnes âgées permettra de connaître les meilleurs choix thérapeutiques pour le sujet âgé.

Il reprend uniquement les pathologies les plus courantes et propose les médicaments les plus appropriés sur base de critères scientifiques et économiques.

Vous pouvez le consulter via le lien : <https://farmaka.cbip.be/fr/formulaire-p-a>

#### ► Hedrine

Cet outil permet de connaître les interactions médicamenteuses entre une plante donnée et un médicament donné ainsi que le profil d'interaction médicamenteuse d'une plante. Un code couleur est utilisé pour indiquer l'intensité des interactions. Hedrine se base sur des études cliniques et des cas rapportés d'interactions entre des plantes médicinales et des médicaments. Cet outil vous permettra donc d'identifier les interactions entre les compléments alimentaires ou médicaments à base de plante et les autres traitements du patient.

Hedrine est accessible gratuitement via le site internet de Thériaque via le lien <https://www.theriaque.org/apps/contenu/accueil.php>.

Ensuite :

- Vous vous inscrivez à la plateforme thériaque
- Vous vous connectez

- Vous arrivez alors à la page suivant



Saisissez une spécialité, une substance active,  
une classe pharmacothérapeutique,  
un critère clinique, un générique...  
pour accéder à une information complète

RECHERCHE SIMPLE RECHERCHE AVANCÉE RECHERCHE PHYTO ←

Afficher les spécialités supprimées (NSFP)

Sélectionnez un mode de recherche Recherche rapide

Précisez votre recherche Médicament ou substance active

- En sélectionnant sur la recherche phyto, vous pouvez alors chercher le nom ou la substance active d'une plante.

Saisissez une plante ou une substance active...  
pour accéder à une information complète

RECHERCHE SIMPLE RECHERCHE AVANCÉE RECHERCHE PHYTO

HEDRINE recense les études cliniques et cas rapportés (case reports) d'interactions entre des plantes médicinales et des médicaments. Figurent également des interactions potentielles via des mécanismes pharmacodynamiques ou pharmacocinétiques.



Précisez votre recherche

Plante

## Conclusions préparation entretien

Cette préparation vous permettra déjà d'identifier tout une série de PLM (=problèmes liés à la médication). Vous pourrez également en identifier durant l'entretien en lui-même.

Il en existe différents types :

- PLM1 : le patient a besoin d'une pharmacothérapie mais ne la reçoit pas
- PLM2 : le patient prend un médicament autre que celui qu'il faut
- PLM3 : le patient prend un médicament correct mais à dose trop faible
- PLM4 : le patient prend un médicament correct mais à dose trop élevée
- PLM5 : le patient présente une réaction médicamenteuse indésirable
- PLM6 : le patient subit une interaction entre un médicament et un autre médicament, une pathologie, un aliment ou un test biologique
- PLM7 : le patient ne prend pas le médicament prescrit
- PLM8 : le patient prend un médicament sans indication validée



## Entretien 1

Durant cet entretien, vous allez aborder différents points avec votre patient :

- Le bon usage des médicaments (connaissance des indications, des moments de prise, ...)
- Les préoccupations du patient (satisfaction vis-à-vis du traitement, efficacité du traitement, ...)
- L'adhésion aux traitements : si ok, comment le patient procède-t-il ? Si pas ok, que peut-on mettre en place ?
- D'éventuels risques de complications (effets indésirables, problème liés à l'affection, ...)
- Sous-prescription : le patient souffre-t-il de pathologie(s) non traitée(s) ?
- Autres traitements non connus du MG et pharmacien : compléments alimentaires, micronutriments, ...

Tous ces points se retrouvent dans le **questionnaire « Entretien 1 »**.

## Revue complète de la médication

Les informations issues de la préparation de l'entretien 1 et de l'entretien en lui-même vous permettront d'obtenir une révision complète de la médication.

Vous pouvez rédiger une synthèse des différentes informations recueillies si vous le désirez. Un document a été créé à cet effet : « **Formulaire de Synthèse** ». Vous pourrez ainsi rassembler tous les PLM identifiés durant les étapes précédentes et les trier par ordre de priorité. Il est important de garder à l'esprit de ne pas vouloir résoudre tous les PLM mais se concentrer dans un 1<sup>er</sup> temps aux PLM prioritaires.

Vous pouvez également reprendre uniquement vos documents « **Questionnaire Entretien 1** », « **Préparation Entretien 1** » et le « **Questionnaire patient** ».

## Concertation avec le médecin généraliste et l'infirmier

Il est important que le médecin et l'infirmier aient pris connaissance de la révision de traitement avant la concertation. Vous pouvez donc envoyer vos documents préalablement.

Cette concertation permettra d'établir le nouveau schéma de médication. Si des arrêts sont envisagés, il sera nécessaire d'identifier un ordre pertinent (un à deux médicaments à la fois).

Le document « **Formulaire de synthèse** » peut servir de base à la concertation. En effet, vous pourrez l'utiliser afin d'exposer les différents PLM observés chez le patient. Sur ce même document vous pourrez rédiger les décisions prises en concertation.

## Entretien 2

Ce 2<sup>ème</sup> entretien peut être mené par le médecin ou par vous. Cette décision se prendra lors de la concertation multidisciplinaire. La priorité est donnée au médecin. Cet entretien permettra d'informer le patient des différents changements issus de la revue de médication (arrêt(s), changement(s) de posologie, démarrage d'un nouveau traitement, ...).

Il faudra s'assurer que le patient a bien compris l'ensemble des informations.

Si c'est le médecin qui mène cet entretien, il devra :

- Avertir le patient de ramener les traitements stoppés à la pharmacie afin de limiter tout risque d'erreur.
- Rédiger les nouvelles ordonnances.
- Avertir le patient qu'il doit se rendre à la pharmacie pour récupérer son nouveau schéma de médication (ou le médecin s'arrange au préalable avec le pharmacien afin de l'obtenir).

Si c'est le pharmacien qui mène l'entretien, il devra :

- Avertir le patient de ramener les traitements stoppés à la pharmacie afin de limiter tout risque d'erreur.
- Remettre du nouveau schéma de médication.
- S'arranger avec le médecin afin d'obtenir les nouvelles ordonnances

### **Attention:**

Après le 2<sup>ème</sup> entretien du patient, le pharmacien devra créer une ordonnance au nom du patient en y ajoutant le CNK **5521463** du projet Chronilux pour paiement des honoraires.

## Entretien de suivi

Un nouvel entretien aura lieu 1 mois après la remise du nouveau schéma de médication afin d'assurer le suivi du patient.

Les questions abordées seront par exemple : « Les changements sont-ils bien tolérés par le patient, souffre-t-il d'effets indésirables, ... ? ».